

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY

Le 25 Février 2019

Présents : Jacques BARDIOT, Joël BUFFAULT, Paula CHAUSSENOT, Etienne CORDONNIER, Louis de CAUMONT LA FORCE, Bernard DAMOISEAU, Pierre-Marie DELANOY, Marie-Paule DUBREUIL, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Jérôme MERLIN, Régis REGRAIN, Isabelle SILNIQUE, Alexandre SOUDRY, Anne THOMINET, Brigitte TOURRET, Françoise TULARS.

Absents excusés: Anne BODARD, Anne-Sophie GALLON, David GUILLAUME, Magalie MASSAUX, Solange MALTET, Charles PLESSE, Michel RAYON, Laurence VAYSSIE.

Pouvoirs : aucun

1) Gîte de groupe : travaux supplémentaires

Mr le maire informe le conseil municipal que des travaux supplémentaires (minuterie extérieure) concernant le gîte de groupe sont à prévoir. Il présente donc une facture complémentaire de l'entreprise Neveu d'un montant de 241.32 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces devis. Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2019.

2) SDE 03 : Dissimulation des réseaux au lieudit « Les Arpents » RD 427, devis complémentaire.

Mr le maire demande à Mr Louis de Caumont La Force de présenter l'estimation du complément pour la dissimulation des réseaux de la ligne forestière du « Pont Cassé ». Le coût de ses travaux supplémentaires s'élève à 14 375 €.

Le SDE03 finance ce projet à hauteur de 10 063 € et la part communale est de 4 312 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la poursuite de cette étude.

3) Marché restauration – cantine seniors : choix des entreprises

Mr le maire indique que la commission d'appel d'offre s'est réunie le 25 février 2019 et que les offres ont été analysées par le cabinet d'architectes LERNER MENIS NOAILHAT, maître d'œuvre.

Il soumet au conseil municipal le rapport d'analyse des offres et le récapitulatif des entreprises jugées les mieux disantes, compte tenu des notes techniques et financières.

Mr le maire propose aux membres du conseil municipal de délibérer sur l'attribution des 12 lots au regard de l'avis de la commission d'appel d'offre.

Le montant total du marché s'élève à :

Total des lots.....	222 298,54 € HT
Total des variantes	<u>5 269,79 € HT</u>
	227 568.33 € HT

Le conseil municipal (16 voix pour, 1 abstention), émet un avis favorable et charge Mr le maire de faire le nécessaire.

4) Marché restauration – cantine seniors : demande de fonds de concours à la Communauté de communes du Pays de Tronçais

Mr le maire informe le conseil municipal qu'une demande de fonds de concours à la communauté de communes du pays de Tronçais d'un montant de 12 000 € va être déposé.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

5) Restauration – cantine seniors : plan de financement actualisé

Mr le maire présente au conseil municipal le plan de financement concernant le programme restauration – cantine seniors.

Eléments	Dépenses HT	Recettes HT
Maîtrise d'œuvre Bureaux d'études+ Travaux	257 077,33	
Subventions		
Conseil départemental		77 123,20
DETR		70 182,11
Communauté de communes Pays de Tronçais		12 000,00
		159 305,31
Part communale		97 772,02

Le conseil municipal émet un avis favorable.

6) Soutien à la résolution générale du 101^{ème} congrès de l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité.

Après avoir pris connaissance de la résolution générale du 101^{ème} congrès de l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité, Mr le maire demande au conseil municipal de prendre une décision.

Après débat, le conseil municipal (16 pour, 1 abstention) émet un avis favorable.

Questions diverses

Gîte de groupe :

L'achat de petits équipements complémentaires (abattants WC, tables et chaises, etc..) sera à prévoir.

Travaux au lieudit « Les Arpents » : Mr Bernard DAMOISEAU fait part des remarques suivantes : berges à refaire le long de la RD n° 427, signalisation à revoir.

Il demande de quel côté sera installé l'éclairage public sur les Arpents (3^{ème} tranche). Cette décision sera prise avec les riverains concernés et le SDE03.

Square au lieudit « Les Arpents » : Mr Bernard DAMOISEAU demande la date de finition des travaux.

Dénomination des rues : La numérotation et la dénomination des rues sur le territoire de la commune nouvelle devraient être effectives en fin d'année 2019.

Prochain conseil municipal : Jeudi 14 Mars 2019 à 19h30